

# Éphémérides

## Virage à l'Inis

Pierre Ranger

Number 214, July–August 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/2141ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ranger, P. (2001). Éphémérides : virage à l'Inis. *Séquences*, (214), 7–7.



Michel Langlois

## Éphémérides

### Virage à l'Inis

*Nouveau programme de formation, projets spéciaux, production d'un long métrage, l'Institut national de l'image et du son (Inis) change de cap. Lors d'un déjeuner-causerie, les principaux directeurs et tuteurs de l'Institut nous dévoilaient les nouvelles orientations de l'Inis.*

propos recueillis par **Pierre Ranger**

Virage important que celui que vient d'entreprendre l'Institut national de l'image et du son. Au seuil de sa sixième année d'opération, il restructure son programme de formation sur une période raccourcie de quatre mois et offre à sa clientèle des sessions distinctes plus intensives et plus spécialisées en télévision, cinéma et, dès septembre, multimédia. Viennent s'ajouter le volet « projets spéciaux » ainsi que la production annuelle d'un long métrage de fiction.

« On n'a pas changé la philosophie de l'Inis qui est toujours la maîtrise de la pratique professionnelle et la créativité, explique la directrice générale Louise Spickler. Mais on a réorganisé notre formation en fonction des besoins de la clientèle. »

Dirigé par le cinéaste et scénariste Michel Langlois, la discipline Cinéma (de septembre à décembre 2001) comprend principalement la mise en œuvre et le tournage d'un court métrage. « Ce nouveau programme ne sera guère différent de ce qu'il avait été jusqu'à présent, précise-t-il. La différence, c'est qu'après quatre mois de formation, il y a la possibilité de développer des projets personnels de fiction pour le cinéma (courts métrages d'environ 10 minutes sur support film ou en vidéo numérique) en vue de les soumettre à notre jury de sélection dans le cadre des "projets spéciaux" (court métrage). »

Rappelons que les participants des trois options (scénarisation, réalisation et production), en plus d'être conviés à des ateliers pratiques complémentaires, sont supervisés par des tuteurs aux différentes étapes de création et encadrés par des professionnels de l'industrie lors des nombreux tournages. Au total, 24 personnes choisies par un jury peuvent être admises au programme : soit huit scénaristes, huit réalisateurs et huit producteurs. Mais n'entre pas qui veut à l'Inis. « Les étudiants doivent déjà avoir un cheminement amorcé dans la création, dit Michel Langlois. Ils doivent avoir de l'expérience à leur actif sur le plan créatif. Que ce soit de l'expérience professionnelle ou de la formation universitaire. » Ils doivent de plus déboursier 2 500 \$ par champ d'étude.

Après avoir franchi les nombreuses étapes de sélection, les étudiants peuvent recourir aux précieux conseils des responsables titulaires. Pour André Melançon, tuteur en réalisation, l'Inis n'est pas un centre d'apprentissage mais plutôt un centre de formation. « La créativité ne s'enseigne pas. On ne peut que stimuler un talent, on ne le crée pas. Mon rôle est de permettre aux étudiants d'aller au bout de leurs capacités créatrices. »

Au reproche que les courts métrages produits par l'Inis s'avèrent trop souvent académiques, Michel Langlois réagit spontanément : « C'est tout à fait normal au début. Nos étudiants en général cherchent à avoir un portfolio impeccable, alors ils réalisent des courts métrages prudents, même si on leur demande beaucoup d'originalité. Leurs premiers projets sont embryonnaires, tout cela se définit par la suite. » Fait à noter : 80 % des finissants de l'Inis travaillent actuellement dans le milieu. C'est que le centre leur permet de développer un réseau de contacts et de multiplier les expériences.

En ce qui a trait au programme long métrage, offert à compter de mars 2002, seuls les diplômés de l'Inis pourront présenter un projet qui sera jugé en fonction de son originalité et de sa faisabilité dans les paramètres de production déterminés. Chaque projet soumis sera appuyé conjointement par un scénariste, un réalisateur et un producteur, tout programme et toute promotion confondus, qui en seront à leur premier long métrage. Un seul film émanant de ce programme sera sélectionné pour passer en production. « Dans ce nouveau projet de long métrage, les étudiants devront faire preuve d'une plus grande autonomie, soutient Michel Langlois. Mais nous leur fournirons néanmoins l'encadrement nécessaire selon les besoins. »

Tourné à l'aide d'une caméra numérique pour des raisons évidentes d'économie, ce long métrage sera de plus distribué en salle par Alliance Atlantis Vivafilm en 2003. « Nous établirons une mise en marché pour que le film ait le plus de visibilité possible, autant ici qu'à l'étranger », assure Patrick Roy, vice-président, Acquisition et ventes d'Alliance Atlantis Vivafilm.

« Mais c'est une visibilité non commerciale, conclut Louise Spickler. C'est beaucoup plus un mandat de circulation que de vente. Nous voulons montrer nos œuvres, c'est une promotion de nos talents québécois. Cela s'inscrit aussi dans la continuité de l'Inis. »